



## NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

*« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».*

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement et de report (reprises des résultats, ....), il ne présente que peu d'écritures. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Les budgets 2024 ont été construits conformément aux conclusions du Débat d'Orientations Budgétaires avec la volonté de :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité du service public.
- Prendre en compte les éléments conjoncturels impactant la commune : inflation, hausse des tarifs de l'énergie et des produits alimentaires, augmentation du point d'indice et mesures de lutte contre l'inflation, préoccupation environnementale, croissance démographique du territoire.
- Maîtriser les choix d'investissements avec pour objectifs de poursuivre la trajectoire dictée par le développement démographique du Territoire.
- Préserver la santé financière de la collectivité.

## BUDGET PRINCIPAL

Le budget supplémentaire de la Commune s'équilibre à 12 876 738,50 € en section de fonctionnement et à 6 942 718,51 € en section d'investissement.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement représente les dépenses du « quotidien » de la collectivité. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

### RECETTES

Les principaux ajustements concernent :

- l'intégration de l'excédent de fonctionnement reporté de 309 638,50 € qui fait suite à la décision d'affectation de résultats votée par le conseil municipal.
- L'écriture des recettes fiscales notifiées par les services fiscaux à la Commune par le biais du document intitulé « Etat 1259 ».

Ces recettes représentent pour 2024, 5 018 234 € après effet du coefficient correcteur qui viennent s'inscrire au chapitre 73 impôts et taxes. Pour mémoire, 5 000 000,00 € de recettes avaient été envisagé dans le cadre du budget primitif de la Commune.

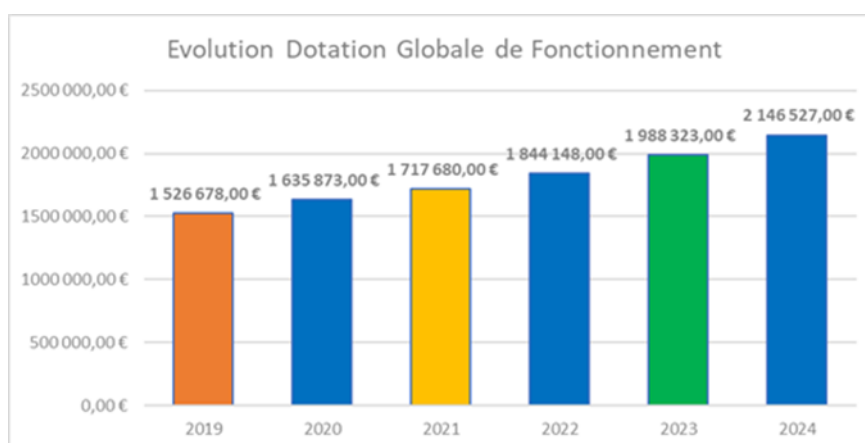
	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Base TH</b>	11 586 927	312 215	320 552	551 591	484 500
<b>Base TFB</b>	9 996 420	9 284 648	9 512 621	10 407 414	10 691 000
<b>Base TFnB</b>	84 006	81 324	81 392	84 045	88 100
<b>Taux TH</b>	11,76%	11,76%	11,76%	11,76%	11,76%
<b>Taux TFB</b>	31,62%	61,53%	61,53%	61,53%	61,53%
<b>Taux TFnB</b>	120,74%	120,74%	120,74%	120,74%	120,74%
<b>effet coeff correcteur</b>		1 529 874	1 555 510	1 699 795	1 723 287
<b>compensation TFB pro</b>		504 061 €	693 520 €	748 048 €	663 531
<b>Produit TH</b>	1 362 623	36 716	37 697	64 867	56 977
<b>Produit TFB</b>	3 160 868	4 182 970	4 297 606	4 703 887	4 854 885
<b>Produit TFnB</b>	101 429	98 191	98 273	101 476	106 372
<b>Produit fiscal avec TFB pro</b>	4 624 919	4 821 938	5 127 095	5 618 278	5 681 765
	<b>2020/19</b>	<b>2021/20</b>	<b>2021/22</b>	<b>2022/23</b>	<b>2023/24</b>
<b>Evolution des Bases TH</b>	3,0%	-97,3%	2,7%	72,1%	-12,2%
<b>Evolution des Bases TFB</b>	2,8%	-7,1%	2,5%	9,4%	2,7%
<b>Evolution des Bases TFnB</b>	5,2%	-3,2%	0,1%	3,3%	4,8%
<b>Evolution compensation TFB pro</b>			27,3%	7,3%	-12,7%
<b>Evolution produit fiscal avec TFB pro</b>	22,92%	4,26%	6,33%	9,58%	1,13%

A cela viennent se rajouter les recettes liées à la compensation d'exonération de 50 % de la Taxe Foncière sur les locaux professionnels qui représentent 663 531 € qui sont repris au chapitre 74, Dotations participations et subventions.

- L'intégration des montants de Dotation Globale de Fonctionnement qui ont été notifiés à la Commune pour l'exercice 2024. Ces recettes représentent un montant de 2 146 527, 00 € qui sont inscrites au chapitre 74.

Cette somme se répartit selon les différentes composantes suivantes :

	2024	variation 23/24
Dotation forfaitaire	646 479,00 €	1,52%
DSU	0,00 €	
DSR Bourg centre	696 134,00 €	11,29%
DSR Péréquation	224 555,00 €	14,44%
DSR Cible	330 045,00 €	5,81%
DNP	249 314,00 €	14,44%
<b>TOTAL DGF</b>	<b>2 146 527,00 €</b>	<b>7,96%</b>



Pour mémoire, 2 060 000,00 € de recettes de DGF avaient été inscrit au budget primitif de la commune.

- L'intégration de 250 000,00 € de recettes supplémentaires de la part de la CAF dans le cadre de leur accompagnement dans la mise en œuvre du Projet Educatif Territorial et provenant notamment de la prise en compte de 30 min supplémentaire d'activité sur la pause méridienne et de la mise en œuvre d'une comptabilité analytique plus fine permettant de mieux identifier les dépenses réellement affectées aux services périscolaires.

Le budget supplémentaire en recettes de fonctionnement de la commune se présente comme suit :

Chapitres Recettes	BP 2024	BS 2024
<b>Excédent fct reporté 002</b>	<b>0,00 €</b>	<b>309 638,50 €</b>
Produits divers 13	100 000,00 €	100 000,00 €
Ventes et divers 70	950 000,00 €	925 000,00 €
Impôts et taxes 73	7 129 108,00 €	7 147 342,00 €
Dotations 74	3 840 180,00 €	4 074 608,00 €
Produits gestion courante 75	85 100,00 €	85 100,00 €
Produits financiers 76	50,00 €	50,00 €
Produits exceptionnels 77	10 000,00 €	10 000,00 €
Reprises sur provisions 78	5 000,00 €	5 000,00 €
<b>TOTAL Recettes Réelles</b>	<b>12 119 438,00 €</b>	<b>12 656 738,50 €</b>
<b>Opérations d'ordre 042</b>	<b>220 000,00 €</b>	<b>220 000,00 €</b>
<b>TOTAL recettes budget supplémentaire</b>		<b>537 300,50 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 339 438,00 €</b>	<b>12 876 738,50 €</b>

Ce sont 537 300,50 € de recettes qui sont intégrées par ce budget supplémentaire.

## DEPENSES

Les principaux ajustements concernent :

- l'intégration au chapitre 65, charges de gestion courante, de 250 000,00 de dépenses en prévision du financement d'un nouveau budget annexe lié à la création d'une ZAC sur la zone Borde Grande. Cette somme est destinée à venir financer les études liées à cette création.

- l'intégration de 25 000,00 € au chapitre 66, charges financières afin de financer les intérêts liés à une ligne de trésorerie souscrite par la commune afin d'assumer les dépenses d'équipements réalisées sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

- l'écriture de 262301,00 € de crédits supplémentaires inscrits au chapitre 023 virement à la section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement intégrées par le budget supplémentaire se répartissent comme suit

<b>Chapitres Dépenses</b>	<b>BP 2024</b>	<b>BS 2024</b>
Charges générales 011	2 675 000,00 €	2 675 000,00 €
Charges de personnel 012	6 900 000,00 €	6 900 000,00 €
Atténuations de produits 014	5 000,00 €	5 000,00 €
Charges courantes 65	1 245 500,00 €	1 495 500,00 €
Charges financières 66	103 700,00 €	128 700,00 €
Charges exceptionnelles 67	15 000,00 €	15 000,00 €
Dotations aux provisions 68	25 000,00 €	25 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>10 969 200,00 €</b>	<b>11 244 200,00 €</b>
Dépenses imprévues 022	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre 042	775 000,00 €	775 000,00 €
Virement à section investissement 023	595 238,00 €	857 538,50 €
<b>TOTAL Dépenses d'ordre</b>	<b>1 370 238,00 €</b>	<b>1 632 538,50 €</b>
<b>TOTAL dépenses budget supplémentaire</b>		<b>537 300,50 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 339 438,00 €</b>	<b>12 876 738,50 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Il s'agit de toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les dépenses de la section d'investissement sont estimées à 6 942 718,51 €.

Les ajustements suivants sont réalisés :

- 99 496,00 € sont intégrés au chapitre 20 en prévision de réalisation d'études portant sur des dépenses d'équipements à venir.

- 18 984,98 € au chapitre 204, subvention d'équipements versées, pour la réalisation d'intervention de remplacement de candélabres.

- 268 870,13 € au chapitre 21, Immobilisations corporelles, pour permettre la réalisation de travaux d'entretien du patrimoine, de la voirie, de végétalisation ou d'acquisition foncière et de matériel.

- 1 538 743,45 €, au chapitre 23, immobilisation en cours, correspondant à la réalisation des principales opérations comme présenté lors du débat d'orientation budgétaire :

- L'acquisition de locaux et leur aménagement pour la création d'un centre communal de santé.
- La finalisation des études de maîtrise d'œuvre concernant la restructuration de la salle Polyespace, la réalisation des travaux de démolition et le début des travaux.
- La réalisation de travaux de mise en accessibilité du cinéma.
- La réalisation de travaux de rénovation de la toiture de la salle Lobit.
- La finalisation des études et le démarrage des travaux de rénovation énergétique de l'école Louisa Paulin.
- Le passage en LED de l'éclairage des terrains et des salles de sports.

Les dépenses d'équipements intégrées par le budget supplémentaire représentent un montant de 1 926 094,56 € et se répartissent comme suit :

Chapitres Dépenses	BP 2024	BS 2024
<b>Déficit d'investissement reporté 001</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Emprunts (capital payé) 16	724 014,00 €	724 014,00 €
Etudes 20	75 504,00 €	175 000,00 €
subventions équipements verseées 204	181 015,02 €	200 000,00 €
Immobilisations corporelles 21	734 334,38 €	1 003 204,51 €
Immobilisations en cours 23	2 036 256,55 €	3 575 000,00 €
Participation et créances rattachées 26	25 500,00 €	25 500,00 €
Autres immobilisations financières 27	20 000,00 €	20 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>3 796 623,95 €</b>	<b>5 722 718,51 €</b>
<b>Dépenses imprévues 020</b>		
<b>Opérations d'ordre 040</b>	<b>220 000,00 €</b>	<b>220 000,00 €</b>
<b>Opérations d'ordre 041</b>	<b>1 000 000,00 €</b>	<b>1 000 000,00 €</b>
<b>TOTAL dépenses budget supplémentaire</b>		<b>1 926 094,56 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 016 623,95 €</b>	<b>6 942 718,51 €</b>

## RECETTES

En recettes d'investissements, le budget supplémentaire intègre :

- la reprise de l'excédent d'investissement reporté de 2023 représentant 358 794,06 €.
- l'affectation du résultat d'exploitation de la section de fonctionnement 2023 tel que décidé par le conseil municipal d'un montant d'1 000 000,00 €, inscrit au chapitre 10 dotations.
- le montant de la refacturation des travaux d'assainissement réalisés sur la Route de Lavaur et la Rue du capitaine Beaumont estimé à 305 000,00 € inscrit au chapitre 024, Produits des cessions.
- La prévision de virement de la section de fonctionnement inscrite au chapitre 021 pour 857 538,50 €

Les recettes et dépenses inscrites au budget supplémentaire représentent un montant de 1 926 094,56 €.

Elles se répartissent comme suit :

<b>Chapitres Recettes</b>	<b>BP 2024</b>	<b>BS 2024</b>
<b>Excédents investissement reporté 001</b>	- €	<b>358 794,06 €</b>
<b>Virement de la section fct 021</b>	<b>595 238,00 €</b>	<b>857 538,50 €</b>
Dotations 10	480 000,00 €	1 480 000,00 €
Excédents fct capitalisés 1068		
Subventions 13	1 706 385,95 €	1 706 385,95 €
Emprunts encaissés 16	0,00 €	0,00 €
Produits des cessions 024	460 000,00 €	765 000,00 €
immobilisations en cours		
autres immobilisations financière 27		
<b>TOTAL Recettes Réelles</b>	<b>3 241 623,95 €</b>	<b>5 167 718,51 €</b>
<b>Opérations d'ordre 040</b>	<b>775 000,00 €</b>	<b>775 000,00 €</b>
<b>Opérations d'ordre 041</b>	<b>1 000 000,00 €</b>	<b>1 000 000,00 €</b>
<b>TOTAL recettes budget supplémentaire</b>		<b>1 926 094,56 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 016 623,95 €</b>	<b>6 942 718,51 €</b>

A ce stade, aucun recours à un nouvel emprunt n'est envisagé sur l'exercice 2024.

## BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Le budget supplémentaire du service public de gestion de l'assainissement collectif vient rajouter 63 151,52 € en section de fonctionnement qui correspond à la reprise du résultat d'exploitation de l'exercice 2023.

Cette recette est répercutée en dépense sur la prévision de virement à la section d'investissement au chapitre 023.

Le chapitre 012, charge de personnel est diminué de 60 000 € représentant la refacturation de personnel du budget principal, compte tenu de l'accompagnement à la mise en place de la Délégation de Service Public qui est confiée à un bureau d'étude extérieur pour 2024. Ce montant se trouve du coup rajouter au chapitre 011, charge à caractère général afin de prendre en compte cette prestation de service.

Ainsi la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 588 151,52 €.

En section d'investissement, le budget supplémentaire rajoute 960 149,88 € de recettes qui correspondent à la reprise de l'excédent d'investissement pour 546 998,36 €, à l'affectation du résultat de la section d'exploitation pour un montant de 200 000,00 € inscrit au chapitre 10 ainsi qu'à l'augmentation de la prévision de virement de la section de fonctionnement au chapitre 021 pour un montant de 63 151,62 € supplémentaire.

Le chapitre d'ordre 041, opérations patrimoniales est augmenté de 150 000,00 € en dépenses et en recettes afin de permettre la passation d'écritures de régularisation de l'actif nécessaire pour la passation de la nouvelle délégation de service public et participant à la préparation du transfert de compétence à la Communauté de Communes Tarn Agout prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En dépenses d'équipements les ajustements correspondent à l'augmentation de :

- 25 000,00 € de l'enveloppe dédiée aux études (chapitre 20),
- 350 000,00 € de l'enveloppe dédiée aux immobilisations corporelles, avec notamment la refacturation par le budget principal des travaux d'assainissement des opérations de voiries Route de Lavaur et Rue du Capitaine Beaumont estimée à 305 000,00 €.
- 435 149,88 € de l'enveloppe dédiée aux immobilisations en cours, en prévision de la réalisation de travaux d'entretien du réseau sur le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année et la réalisation de travaux relatifs au projet de réutilisation des eaux traitées.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 2 092 149,88 €

Le budget supplémentaire du service de gestion de l'assainissement collectif, se présente comme suit :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Chapitres Dépenses	BP 2024	BS 2024	Chapitres Recettes	BP 2024	BS 2024
Charges générales 011	50 000,00 €	110 000,00 €	Excédent fct reporté 002	- €	63 151,52 €
Charges de personnel 012	60 000,00 €	- €	Produits divers 13	- €	- €
Charges financières 66	36 500,00 €	36 500,00 €	Ventes et divers 70	490 000,00 €	490 000,00 €
Charges exceptionnelles 67	20 000,00 €	20 000,00 €	Impôts et taxes 73	- €	- €
Dotations aux provisions 68	- €	- €	Dotations 74	- €	- €
			Produits gestion courante 75	- €	- €
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>166 500,00 €</b>	<b>166 500,00 €</b>	Produits exceptionnels 77	- €	- €
Dépenses imprévues 022	10 000,00 €	10 000,00 €	<b>TOTAL Recettes Réelles</b>	<b>490 000,00 €</b>	<b>490 000,00 €</b>
Opérations d'ordre 042	150 000,00 €	150 000,00 €	Opérations d'ordre 042	35 000,00 €	35 000,00 €
Virement à section investissement 023	198 500,00 €	261 651,52 €			
<b>TOTAL Dépenses d'ordre</b>	<b>358 500,00 €</b>	<b>421 651,52 €</b>	<b>TOTAL Recettes d'ordre</b>	<b>35 000,00 €</b>	<b>35 000,00 €</b>
			<b>TOTAL Recettes Budget supplémentaire</b>		<b>63 151,52 €</b>
<b>TOTAL Dépenses Budget supplémentaire</b>		<b>63 151,52 €</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>525 000,00 €</b>	<b>588 151,52 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>525 000,00 €</b>	<b>588 151,52 €</b>

## **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

<b>Chapitres Dépenses</b>	<b>BP 2024</b>	<b>BS 2024</b>		<b>Chapitres Recettes</b>	<b>BP 2024</b>	<b>BS 2024</b>
Déficit d'investissement reporté 001	- €	- €		Excédent d'invest reporté 001	- €	546 998,36 €
Subvention d'investissement 13	25 000,00 €	25 000,00 €		Virement de la section fct 021	198 500,00 €	261 651,52 €
Emprunts (capital payé) 16	140 000,00 €	140 000,00 €		Dotations 10		
Etudes 20	75 000,00 €	100 000,00 €		Excédents fct capitalisés 1068	- €	200 000,00 €
Immobilisations corporelles 21	200 000,00 €	550 000,00 €		Subventions 13	533 500,00 €	533 500,00 €
Immobilisations en cours 23	407 000,00 €	842 149,88 €		Emprunts encaissés 16	- €	- €
				<b>TOTAL</b>	<b>732 000,00 €</b>	<b>1 542 149,88 €</b>
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>847 000,00 €</b>	<b>1 657 149,88 €</b>				
Dépenses imprévues 020	- €	- €		Opérations d'ordre 040	150 000,00 €	150 000,00 €
Opérations d'ordre 040	35 000,00 €	35 000,00 €		Opérations d'ordre 041	250 000,00 €	400 000,00 €
Opérations d'ordre 041	250 000,00 €	400 000,00 €				
<b>TOTAL Dépenses d'ordre</b>	<b>285 000,00 €</b>	<b>435 000,00 €</b>		<b>TOTAL Recettes d'ordre</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>550 000,00 €</b>
<b>TOTAL Dépenses Budget supplémentaire</b>		<b>960 149,88 €</b>		<b>TOTAL Recettes Budget supplémentaire</b>		<b>960 149,88 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 132 000,00 €</b>	<b>2 092 149,88 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 132 000,00 €</b>	<b>2 092 149,88 €</b>

Aucun nouvel emprunt n'est envisagé à ce stade sur l'exercice 2024.



## BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN

Le budget supplémentaire du budget de service public de transport urbain intègre recette la reprise du résultat d'exploitation de l'exercice 2023 pour un montant de 11 094,43 €.

Cette somme est reprise en dépenses de fonctionnement au chapitre 011, charge à caractère général, afin de palier à une potentielle hausse du montant mensuel reversé par la commune à la société publique locale d'un point à l'autre qui exploite les deux lignes de bus.

La section de fonctionnement du budget supplémentaire du service public de transport urbain s'équilibre à hauteur de 211 094,43 € et se présente comme suit :

Chapitres Dépenses	BP 2024	BS 2024	Chapitres Recettes	BP 2024	BS 2024
Charges générales 011	200 000,00 €	211 094,43 €	Excédent fct reporté 002	0,00 €	11 094,43 €
Charges de personnel 012	0,00 €	0,00 €	Produits divers 13	0,00 €	0,00 €
			Ventes et divers 70	13 000,00 €	13 000,00 €
Charges courantes 65	0,00 €	0,00 €	Impôts et taxes 73	0,00 €	0,00 €
Charges financières 66	0,00 €	0,00 €	Dotations 74	187 000,00 €	187 000,00 €
Charges exceptionnelles 67	0,00 €	0,00 €	Produits gestion courante 75	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>211 094,43 €</b>	Produits exceptionnels 77	0,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues 022	0,00 €	0,00 €	<b>TOTAL Recettes Réelles</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>211 094,43 €</b>
Opérations d'ordre 042	0,00 €	0,00 €	Opérations d'ordre 042	0,00 €	0,00 €
Virement à section investissement	0,00 €	0,00 €			
<b>TOTAL Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL Recettes budget supplémentaire</b>		<b>11 094,43 €</b>
<b>TOTAL Dépenses budget supplémentaire</b>		<b>11 094,43 €</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>211 094,43 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>211 094,43 €</b>

## BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTAUTY

Ce budget annexe retrace toutes les écritures comptables associées à cette opération d'aménagement et de vente de lots.

Il est destiné à suivre les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cession des terrains.

Le budget supplémentaire de cette opération intègre en section de fonctionnement le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 à hauteur de 8 013,97 €. Cette somme est ajoutée en dépenses au chapitre 011, charge à caractère général afin d'équilibrer cette section.

En section d'investissement, le budget supplémentaire intègre en dépenses le déficit de la section d'investissement 2023 qui s'est élevé à 53 493,57 €. Cette dépense est compensée en recette par une prévision de versement d'une participation du budget principal d'un montant équivalent inscrite au chapitre 16, emprunt et dettes.

A noter que les budgets de lotissement ne peuvent bénéficier d'une affectation de résultats de la section de fonctionnement de l'exercice antérieur.

Ainsi, le budget supplémentaire vient équilibrer la section de fonctionnement à hauteur de 340 603,97 € et la section d'investissement à hauteur de 81 713,57 €.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres Dépenses	BP 2024	BS 2024	Chapitres Recettes	BP 2024	BS 2024
Déficit fonctionnement reporté 001	- €	- €			
Charges générales 011	330 750,00 €	338 763,97 €	Excédent fct reporté 002	0,00 €	8 013,97 €
Charges de personnel 012	0,00 €	0,00 €	Produits divers 13	0,00 €	0,00 €
Charges courantes 65	0,00 €	0,00 €	Ventes et divers 70	0,00 €	0,00 €
Charges financières 66	1 790,00 €	1 790,00 €	Impôts et taxes 73	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles 67	0,00 €	0,00 €	Dotations 74	0,00 €	0,00 €
Dotations aux provisions	50,00 €	50,00 €	Produits gestion courante 75	1 840,00 €	1 840,00 €
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>332 590,00 €</b>	<b>340 603,97 €</b>	Produits exceptionnels 77	330 750,00 €	330 750,00 €
Dépenses imprévues 022	0,00 €	0,00 €	<b>TOTAL Recettes Réelles</b>	<b>332 590,00 €</b>	<b>332 590,00 €</b>
Opérations d'ordre 042	0,00 €	0,00 €	Opérations d'ordre 042	0,00 €	0,00 €
Virement à section investissement 023	0,00 €	0,00 €			
<b>TOTAL Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>			
<b>TOTAL Dépenses budget supplémentaire</b>		<b>8 013,97 €</b>	<b>TOTAL Recettes budget supplémentaire</b>		<b>8 013,97 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>332 590,00 €</b>	<b>340 603,97 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>332 590,00 €</b>	<b>340 603,97 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres Dépenses	BP 2024	BS 2024	Chapitres Recettes	BP 2024	BS 2024
Déficit d'investissement reporté 001	0,00 €	53 493,57 €	Excédent d'invest reporté 001	0,00 €	0,00 €
Subvention d'investissement 13	0,00 €	0,00 €	Virement de la section fct 021	0,00 €	0,00 €
Emprunts (capital payé) 16	17 000,00 €	17 000,00 €	Dotations 10	0,00 €	0,00 €
Etudes 20	0,00 €	0,00 €	Excédents fct capitalisés 1068	0,00 €	0,00 €
			Subventions 13	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles 21	0,00 €	0,00 €	Emprunts encaissés 16	0,00 €	53 493,57 €
Immobilisations en cours 23	0,00 €	0,00 €	Autres immobilisations financières 27	28 220,00 €	28 220,00 €
Autres immobilisations financières 27	11 220,00 €	11 220,00 €			
Dépenses imprévues 020	0,00 €	0,00 €	Opérations d'ordre 040	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre 040	0,00 €	0,00 €	Opérations d'ordre 041	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre 041	0,00 €	0,00 €			
<b>TOTAL Dépenses budget supplémentaire</b>		<b>53 493,57 €</b>	<b>TOTAL Recettes budget supplémentaire</b>		<b>53 493,57 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>28 220,00 €</b>	<b>81 713,57 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28 220,00 €</b>	<b>81 713,57 €</b>

## BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

La Commune souhaite développer l'utilisation des toitures des bâtiments publics pour produire, autoconsommer et revendre de l'énergie électrique.

Pour cela, il était nécessaire de créer un Service Public Industriel et Commercial, dont l'ensemble de l'activité est retranscrit au sein d'un budget annexe au budget principal de la commune.

Ce budget dispose de l'autonomie financière et, s'inscrivant dans le cadre d'une activité concurrentielle, est soumis à un assujettissement à la TVA.

Le budget supplémentaire vient intégrer en section d'investissement le déficit de l'exercice 2023 en dépenses pour un montant de 20 035,00 €.

En recette de cette section est inscrit une provision de recettes de 16 000,00 € correspondant à une subvention envisagée auprès de l'ADEME dans le cadre de la réalisation d'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un réseau de chaleur.

Le complément de 4 035,00 € est intégré dans la prévision d'emprunt visant à financer les travaux de réalisation d'une centrale photovoltaïques.

Aucune évolution n'est intégrée par rapport au budget primitif concernant la section de fonctionnement.

Ainsi, le budget supplémentaire 2024 vient équilibrer la section de fonctionnement à 50 250,00 € et la section d'investissement à 1 055 035,00 € comme suit :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres Dépenses	BP 2024	BS 2024	Chapitres Recettes	BP 2024	BS 2024
Charges générales 011	25 250,00 €	25 250,00 €	Excédent fct reporté 002	- €	- €
Charges de personnel 012	20 000,00 €	20 000,00 €	Produits divers 13	- €	- €
Charges financières 66	- €	- €	Ventes et divers 70	50 250,00 €	50 250,00 €
Charges exceptionnelles 67	5 000,00 €	5 000,00 €	Impôts et taxes 73	- €	- €
Dotations aux provisions 68	- €	- €	Dotations 74	- €	- €
			Produits gestion courante 75	- €	- €
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>50 250,00 €</b>	<b>50 250,00 €</b>	Produits exceptionnels 77	- €	- €
Dépenses imprévues 022	- €	- €	<b>TOTAL Recettes Réelles</b>	<b>50 250,00 €</b>	<b>50 250,00 €</b>
Opérations d'ordre 042	- €	- €	Opérations d'ordre 042	- €	- €
Virement à section investissement 023	- €	- €			
<b>TOTAL Dépenses d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL Recettes d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL Dépenses Budget Supplémentaire</b>		<b>- €</b>	<b>TOTAL Recettes Budget Supplémentaire</b>		<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>50 250,00 €</b>	<b>50 250,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 250,00 €</b>	<b>50 250,00 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres Dépenses	BP 2024	BS 2024	Chapitres Recettes	BP 2024	BS 2024
Déficit d'investissement reporté 001		20 035,00 €	Excédent d'invest reporté 001	- €	- €
Subvention d'investissement 13	- €	- €	Virement de la section fct 021	- €	- €
Emprunts (capital payé) 16	- €	- €	Dotations 10		
Etudes 20	45 000,00 €	45 000,00 €	Excédents fct capitalisés 1068	- €	- €
			Subventions 13	- €	16 000,00 €
Immobilisations corporelles 21	- €	- €	Emprunts encaissés 16	1 035 000,00 €	1 039 035,00 €
Immobilisations en cours 23	990 000,00 €	990 000,00 €	<b>TOTAL</b>	<b>1 035 000,00 €</b>	<b>1 055 035,00 €</b>
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>1 035 000,00 €</b>	<b>1 055 035,00 €</b>			
Dépenses imprévues 020	- €	- €	Opérations d'ordre 040	- €	- €
Opérations d'ordre 040	- €	- €	Opérations d'ordre 041	- €	- €
Opérations d'ordre 041	- €	- €			
<b>TOTAL Dépenses d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL Recettes d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL Dépenses Budget Supplémentaire</b>		<b>20 035,00 €</b>	<b>TOTAL Recettes Budget Supplémentaire</b>		<b>20 035,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 035 000,00 €</b>	<b>1 055 035,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 035 000,00 €</b>	<b>1 055 035,00 €</b>